

# Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



**Prix Vectora**  
**Lauréate 2014**  
Division de  
la géomatique

**Prix leadership**  
**dans le secteur public**  
**IAPC/Deloitte**  
**Or 2014**  
Skate Plaza

**Distinction**  
**George W. Burke**  
**Réseau environnement**  
**Lauréate 2015**

**Prix Bronze**  
**Taux de participation**  
**Édition 2015**  
Défi 5/30

## Rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny

Discours intégral de la mairesse, Mme Chantal Deschamps, prononcé le 10 novembre 2015

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, je vous fais rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

C'est un exercice auquel je me livre volontiers, parce qu'il est toujours agréable de brosser le portrait d'une Ville où la rigueur financière et le respect de la capacité de payer de la population sont bien ancrés dans sa culture, voire dans son ADN.

Ainsi, mon rapport traitera, conformément à la loi, des sujets suivants :

- Des états financiers consolidés de l'année 2014 ;
- Du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2014 ;
- Du programme d'investissements 2015 ;
- Des indications préliminaires quant aux états financiers de 2015 ;
- Du prochain programme d'investissements 2016, 2017 et 2018 ;
- De même que des orientations générales du prochain budget 2016.

Je dépose également, en annexe de ce rapport, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Repentigny a conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière, soit depuis le 11 novembre 2014.

Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. L'annexe du rapport sur la situation financière inclut un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus, ainsi qu'un sommaire comparatif des indicateurs de gestion.

### Les états financiers 2014

Si l'on se reporte un moment au mois d'avril dernier, vous vous rappellerez que notre administration avait présenté les excellents résultats de l'exercice financier 2014 de la Ville de Repentigny.

Le fait saillant de ces états financiers consolidés était, sans contredit, la baisse de la dette de 6,9 millions \$. Cela démontre que la Ville est bien engagée dans un processus de stabilisation de la dette menant vers une réduction constante. Grâce à notre gestion saine et rigoureuse, la Ville a en outre enregistré un excédent consolidé de 1 958 805 \$ au terme de l'année 2014. Ce résultat s'explique par les éléments suivants :

- Rationalisation du budget de fonctionnement (505 780 \$)
- Gestion optimale des ressources humaines favorisant des économies (250 000 \$)
- Réduction des honoraires professionnels (200 000 \$)

- Baisse des versements sur les intérêts pour les frais de financement (1 030 000 \$)
- Revenus de taxation commerciale plus élevés que les projections (264 200 \$)
- Diminution des recettes des droits sur les mutations immobilières (- 313 000 \$)

Le réinvestissement des excédents annuels est également exemplaire, parce qu'il permet de réaliser des projets porteurs d'avenir et d'accélérer le remboursement de la dette.

En effet, depuis 2012, nous versons 25 % de l'excédent annuel au remboursement anticipé de la dette en capital. De plus, nous avons constamment appliqué une gestion efficiente des emprunts par règlements, en plus de nous assurer que nos projets d'infrastructures fassent l'objet d'une aide financière gouvernementale, réduisant la charge des contribuables concernés.

En 2015, ce sont 500 000 \$, provenant de l'excédent de 2014, qui seront injectés dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital.



▲ La mairesse repentignoise a indiqué que le conseil municipal aura autorisé des investissements de 17 149 699 \$ en 2015, dont 2 122 544 \$ sont financés par des subventions.

### Le dernier rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet DCA comptable professionnel agréé inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2014. Son rapport livre une opinion sans réserve et confirme les résultats de l'exercice financier 2014, en y indiquant que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

### Le programme d'investissements pour 2015

Au cours des 10 derniers mois, notre équipe administrative a consenti des investissements en immobilisations ayant une incidence sur la qualité de vie dans les différents secteurs du territoire, entre autres en ce qui a trait

au sentiment de sécurité et à la fluidité des déplacements sur le réseau routier.

Permettez-moi de relever des investissements dignes de mention en 2015 :

- Conformément à notre engagement électoral, notre administration s'est assurée de lier sept parcs avec notre réseau cyclable, entre autres entre le parc Saint-Laurent et le parc de l'Île-Lebel.
- Nous avons poursuivi la planification d'une voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs. Il va sans dire que ce projet est l'objet d'une aide financière du ministère des Transports du Québec (MTQ).
- La réfection de plusieurs rues, bordures et trottoirs continue de figurer parmi nos priorités annuelles. Je vous mentionne les

travaux sur une partie du chemin de la Savane, un projet qui était très attendu, au bonheur des riverains, et qui a été subventionné par le MTQ également.

■ Grâce au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (le PIQM) et au Fonds chantiers Canada-Québec (le FCCQ), couvrant une partie de l'investissement, nous avons pu poursuivre la mise à niveau de conduites sur les rues Bourbon, Notre-Dame Est, Saint-Émile, Rivest, Morel, Joly, Jean-Jallot et Justin-Mercure, de même que la réfection d'une conduite maîtresse d'aqueduc sous l'autoroute 40 entre les rues Montérégiennes et Nassau.

■ La mise aux normes des usines de purification, du traitement des eaux usées et des étangs aérés s'est poursuivie, incluant aussi l'acquisition d'un terrain pour la constitution d'une réserve d'eau potable.

■ Nous avons procédé à l'inauguration du chalet et de six terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard, avec l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

■ Repentigny Plages devient une réalité avec des travaux d'aménagement d'une plage au parc Saint-Laurent, qui sera inaugurée le printemps prochain, un projet subventionné par la Communauté métropolitaine de Montréal par le biais de son Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain.

■ Je mentionne également l'installation de jeux d'eau au parc Lajoie, de même que l'acquisition de modules de jeux et de mobilier urbain dans différents parcs, selon notre Plan directeur des parcs et espaces verts qui guide nos investissements.

■ La planification de l'aménagement d'une passerelle sur le boulevard Brien au-dessus de l'autoroute 40 s'est également amorcée au cours des derniers mois, en collaboration avec le MTQ.

■ Et je ne saurais conclure, sur les projets marquants de la présente année, sans souligner l'ouverture du Centre d'art Diane-Dufresne, pièce déterminante de l'Espace culturel, avec l'aide du gouvernement canadien, de la Conférence régionale des élus de Lanaudière, de IGA Crevier et du Club Lions Repentigny La Seigneurie.

Au total, le conseil municipal aura autorisé des investissements de 17 149 699 \$, dont 2 122 544 \$ sont financés par des subventions.

### Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2015

Le 30 septembre dernier, la trésorière, Mme Diane Pelchat, a produit un état comparatif des revenus et des dépenses indiquant que la Ville de Repentigny conclura l'année 2015 par un excédent d'environ 2,8 millions \$.

Je puis déjà vous annoncer que nous réserverons 25 % du prochain excédent pour le verser au remboursement de la dette en capital, et ce, conformément à notre engagement et notre nouvelle façon de faire en cette matière depuis 2012.

### Programme d'investissements 2016, 2017 et 2018

Le prochain programme d'investissements sera présenté lors de l'adoption du budget 2016, soit en décembre.





**Centre d'art Diane-Dufresne**

C'est en présence de l'artiste, de son conjoint Richard Langevin ainsi que de nombreuses personnalités que se sont déroulés la cérémonie d'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne et le vernissage de l'exposition DDXL.

Derrière ces festivités, il y a beaucoup d'efforts et de volonté pour présenter aux Repentignois et aux Repentignaises la réalisation d'une partie importante de l'Espace culturel de Repentigny.

Je vous invite en grand nombre à visiter cette exposition et vous approprier ce nouvel équipement culturel qui saura vous éblouir tant par la qualité de ses lieux que par l'excellence des œuvres qui y seront présentées jusqu'au 21 février 2016.

C'est un rendez-vous!

**Deuxième anniversaire de l'élection de l'Équipe Deschamps**

Il y a un peu plus de deux ans, mon équipe et moi étions réélus. Nos engagements étaient clairs : administrer la Ville de Repentigny avec une très grande rigueur, tout en assurant la réalisation de projets bien planifiés. Nous nous sommes engagés à offrir aux citoyens de notre ville une qualité de service avec une taxation des plus compétitives.

Que ce soit la réalisation du Centre d'art Diane-Dufresne, l'aménagement du parc-plage Saint-Laurent ou la construction de nouvelles infrastructures au parc Maurice-Richard, sans compter les dizaines de projets réalisés dans chacun de nos quartiers, ces ouvrages rendent les citoyens de notre ville de plus en plus fiers d'être Repentignaises et Repentignois.

**Processus budgétaire**

L'adoption des prévisions budgétaires, en décembre de chaque année, est le résultat d'un rigoureux processus qui s'étale sur plusieurs mois.

À partir du plan stratégique quinquennal, il nous faut d'abord établir et cibler les actions prioritaires. Par la suite, à travers les commissions et les comités, vient l'étape de la planification où les grandes orientations se précisent.

Suivent l'analyse des recommandations, les rencontres de mi-année et le travail du comité de suivi des dépenses et de la saine gestion qui, de concert avec l'administration et nos services financiers, oeuvrent à la préparation des prévisions budgétaires.

Dans quelques semaines, vous constaterez l'importance du travail accompli au sein de ces comités névralgiques dont l'objectif premier est de vous livrer des prévisions budgétaires fiables et responsables, à la hauteur de nos ambitions.

La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph. D.

Sans entrer dans les détails, je peux toutefois vous indiquer nos priorités.

- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage du réseau routier.
- Procéder à des travaux de réfection sur les rues Gracia, Saint-Étienne, Belleville, place El Mirador, tous financés par le PIQM et le FCCQ.
- Réaliser la voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.
- Réaliser des projets identifiés au plan directeur des parcs et espaces verts, notamment :
  - la phase 4 du parc Maurice-Richard;
  - le réaménagement et l'installation de modules de jeux au parc Deschamps;
  - le terrain de baseball et le tableau indicateur au parc Rivest;
  - la réfection des terrains de tennis aux parcs Laroche, Rivest et Champigny;
  - la mise à niveau des terrains de basketball aux parcs des Moissons et de la Tourterelle;
  - le remplacement du mobilier urbain dans divers parcs;
  - l'installation de modules de jeux au parc Lucien-Gauthier;
  - l'aménagement d'un sentier aux parcs Laroche et Jean-Claude-Crevier;
  - et l'aménagement du parc des Premières-Nations en tenant compte du potentiel nature par la conservation du boisé, en plus d'appareils d'exercice pour les adultes et les aînés.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit au sud de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du MTQ.
- Planifier et amorcer, en collaboration avec le MTQ, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
- Poursuivre la mise à niveau de la station de purification de l'eau par l'ajout d'une réserve d'eau potable, grâce à l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.
- Développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.

**Orientations du budget 2016**

À pareille date l'an dernier, nous encaissions le coup du pacte fiscal transitoire privant la Ville de Repentigny et sa population d'environ 2 millions \$ en 2015. Les coupes gouvernementales en 2013 et en 2014 ont atteint 4,2 millions \$ pour Repentigny.

Face à ces défis, nous nous sommes rapidement attelés à mettre en place des mécanismes permettant de protéger notre excellente santé financière de même que la capacité de payer des citoyennes et des citoyens.

De fait, tout ce qui nous mène à l'adoption des prévisions budgétaires en décembre est le résultat de ce que l'on appelle le Processus budgétaire de la Ville de Repentigny. Née du besoin de traduire les objectifs stratégiques de la Ville en objectifs tactiques et opérationnels, cette grande vision s'articule autour de quatre cadres qui répondent à la question suivante : « Comment prépare-t-on les prévisions budgétaires à Repentigny? » Voici le processus, cadre après cadre :

- Le premier, c'est le cadre stratégique de la Ville, c'est-à-dire ce plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires.
- Le second consiste au cadre de planification qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville. C'est là que les projets et les priorités se précisent, que les plans d'action s'élaborent et que les recommandations sont acheminées à la Commission administrative.
- Le troisième cadre, celui de la coordination, est d'abord constitué de cette Commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations, en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions. La rencontre annuelle de mi-année permet ensuite à l'équipe administrative et au personnel administratif de faire le point.
- Une fois que l'aval est donné quant aux orientations et aux priorités, entre en jeu le cadre de contrôle, où l'on retrouve le comité de suivi des dépenses et de la saine gestion, mis en place lors de la présentation du budget 2015, au sein duquel MM. Éric Chartré et Normand Venne ont été désignés. Ce comité a pour responsabilité d'évaluer les meilleures pratiques, d'analyser les processus de contrôle et d'examiner chacun des postes budgétaires dans une perspective d'optimisation des investissements.
- Le quatrième cadre comprend également le bureau de direction, où chacune des directions rend compte de ses activités, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget, où siègent Mme Denyse Peltier et MM. Éric Chartré

et Normand Venne. Assistés de membres de l'administration, ils ont pour mission de revoir, service par service, tous les postes de dépenses sous l'angle des besoins et de la pertinence. Vous pourrez constater, dans quelques semaines, l'importance du travail accompli au sein de ces deux comités névralgiques que sont le comité de suivi des dépenses et de la saine gestion et le comité de budget.

L'adoption des prévisions budgétaires n'est donc pas le résultat fortuit de conjectures. C'est plutôt l'aboutissement d'un processus très rigoureux qui respecte les façons de faire les plus efficaces et les plus novatrices en matière d'administration publique. C'est surtout une démarche visionnaire au centre de laquelle se retrouvent prioritairement les citoyennes et les citoyens.

Puisqu'il est question dans cette section de mon rapport des orientations budgétaires, je ne puis passer sous silence la conclusion du nouveau pacte fiscal que j'ai accueilli avec satisfaction en septembre dernier.

Cette entente, qui sécurisera les finances municipales pour les quatre prochaines années, est le fruit de demandes historiques du monde municipal. Pour les villes, ce partenariat avec le gouvernement du Québec signifie une avancée importante vers les gouvernements de proximité, une coopération solide qui apportera aux villes des outils significatifs pour les faire progresser à leur manière et selon leurs spécificités. Chacune des municipalités est unique et nous devons être en mesure de nous adapter aux besoins distinctifs de notre population.

Autre élément fort important de cette entente : la simplification de la reddition de compte et des allègements réglementaires, communément appelé « le Rapport Perreault » qui a été récemment dévoilé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, nous permettra en outre de faire des économies de temps et de ressources qui pourront être réaffectées directement aux services aux citoyens, plutôt qu'à compléter des procédures de reddition de compte.

Le nouveau Pacte fiscal favorise également des mesures qui contribueront à une plus grande autonomie du monde municipal. En effet, je vous rappelle que le gouvernement examinera, en consultation avec les intervenants du milieu municipal, certains éléments du processus de négociation collective, d'arbitrage de différends pour les policiers et les pompiers et du champ d'application de la Loi sur les relations du travail et la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Cette entente historique, dois-je préciser, vient baliser davantage un gouvernement du Québec qui travaille en partenariat avec les gouvernements municipaux, assumant chacun leurs compétences distinctes. Les deux ordres de gouvernement pourront désormais être imputables de leurs responsabilités devant les citoyens.

Si j'ai salué ce nouveau pacte fiscal, c'est aussi avec impatience que j'attends, comme l'ensemble de mes collègues métropolitains, le dépôt du projet de loi du ministre des Transports, M. Robert Poëti, relativement à la gouvernance métropolitaine en matière de transport collectif.

Avec mon confrère de la MRC Les Moulins, M. Jean-Marc Robitaille, j'ai exprimé le souhait que le ministre propose une structure incluant une interface de proximité flexible, qui favoriserait le maintien d'une qualité de services pouvant répondre rapidement aux besoins de la clientèle, comme le font déjà nos organismes de transport.

Nous avons en outre particulièrement hâte de connaître les coûts réels de cette nouvelle réforme en transport métropolitain, en souhaitant que le projet de loi ne soit pas accompagné d'un effort de financement supplémentaire de la part des municipalités ou des usagers.

Quoi qu'il en soit, c'est un budget équilibré et qui s'assurera de maintenir le compte de taxes repentignois à un niveau compétitif qui sera adopté par ce conseil en décembre prochain.

**TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Année 2015

En vertu du règlement numéro 4 et ses amendements

**Rémunération annuelle de base :**

Maire ..... 91 232 \$/année  
Conseiller ..... 19 170 \$/année

**Rémunération additionnelle :**

Membre de la commission administrative ... 11 342 \$/année  
Maire suppléant ..... 567 \$/mois

**Allocation de dépenses versée à un élu :**

Les membres du conseil reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération, jusqu'à concurrence d'un maximum légal de 15 976 \$ en 2015.

Grande inauguration

## Le Centre d'art Diane-Dufresne en mode DDXL

C'est en présence de l'illustre artiste elle-même et de son complice Richard Langevin, de même que de nombreuses personnalités, que se sont déroulés, le 2 novembre dernier, l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne ainsi que le vernissage de l'exposition DDXL (Diane Dufresne x Langevin).



« Porter le rêve à la réalité, le mettre en piste et accompagner le public dans une symbiose avec l'art, telles étaient nos intentions pour l'ouverture de ce lieu de pratique artistique, de rencontre et d'échange », a déclaré Mme Chantal Deschamps.

L'un des moments forts de la soirée était sans conteste l'ouverture des portes de la portion de l'exposition intitulée Exit en herbe, où les invités ont pu retrouver celle qui a prêté son nom au Centre d'art. « Entre la danse des feux-follettes et celles des paquets d'os de squelettes, un cerceuil balançoire attend ma présence » — Diane Dufresne. ▶



▲ Une cérémonie festive animée par la journaliste et artiste Sophie Thibault.



Avec l'exposition DDXL, Diane Dufresne et son complice Richard Langevin situent leur propos autour de la culture « XL », où les frontières n'existent pas. « Ensemble, nous aimons beaucoup penser, concevoir des installations qui peuvent surprendre, faire plaisir et faire participer le public », prévient Diane Dufresne. ▶



◀ Pour marquer ce moment important, les dignitaires ont procédé au branchement symbolique du système d'éclairage de l'imposante sculpture Crescend'eau en façade du bâtiment. Une réalisation de Richard Langevin, rendant hommage à l'artiste Diane Dufresne afin de lui redonner un peu de ce qu'elle a partagé intensément avec le public depuis plus de 50 ans. ▼



▲ La rutilante voiture a été remise en état pour l'occasion, grâce à la participation d'un groupe de passionnés de l'automobile avec à sa tête Monsieur Claude Dagenais et réunis sous l'appellation les Amis de la Bentley.



▲ Les élus municipaux étaient réunis pour ce moment historique lors duquel on a posé le premier jalon de l'Espace culturel de Repentigny!



Les 500 convives ont également visité le Centre d'art et notamment le hall, la salle d'exposition et la salle polyvalente où sont exposées les pièces uniques de Diane Dufresne « x » Langevin. ▶

▼ La population était invitée à participer aux journées portes ouvertes les 7 et 8 novembre. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir en accès libre l'architecture du bâtiment ainsi que la galerie permanente dans le hall qui comprend notamment une œuvre de Jean-Paul Mousseau, des vitraux de Marcelle Ferron et bien sûr, l'exposition DDXL. Cette exposition constitue l'activité phare de la saison inaugurale du Centre, et se poursuivra jusqu'au 21 février 2016.



▲ Musique, projections, rencontre privilégiée avec l'architecte Maxime-Alexis Frappier ont rythmé cet événement.



### CENTRE D'ART DIANE-DUFRESNE

11, Allée de la Création  
[ville.repentigny.qc.ca/cadd](http://ville.repentigny.qc.ca/cadd)  
 Heures d'ouverture  
 Mercredi et jeudi :  
 13 h à 17 h et 19 h à 21 h  
 Vendredi, samedi et dimanche :  
 13 h à 17 h  
 Entrée libre

Viabilité hivernale

## On s'adapte à l'hiver québécois

**En mai 2013, la Ville de Repentigny se dotait d'une Politique de viabilité hivernale. Depuis, l'entretien de son territoire, d'octobre à avril, s'organise selon ce principe d'adaptation aux changements climatiques. Avec l'arrivée imminente des amoncellements de neige, voici quelques petits rappels qui vous permettront de passer un hiver en toute sécurité.**

L'adaptation aux conditions environnementales revêt une importance primordiale en période hivernale. Depuis plusieurs années, l'hiver québécois est sujet à de nombreuses variations météorologiques. Ne pouvant plus se fier aux variables historiques, les municipalités doivent planifier leurs actions de manière à être en mesure de faire face à toutes les situations. « C'est dans cette perspective que s'inscrit le concept de viabilité hivernale qui poursuit deux principaux objectifs, soit la réduction des effets néfastes de la glace et de la neige et la sécurité des usagers et des transports », explique le président de la commission Services urbains et conseiller municipal, M. Éric Chartré. Concrètement, il s'agit d'optimiser les actions d'entretien, par exemple, par l'utilisation adéquate des sels de voirie, l'épandage d'abrasifs efficaces en toutes conditions, des véhicules munis de GPS pour faciliter le suivi des opérations en temps réel, une veille météorologique constante et l'établissement de trois niveaux de service pour concentrer les interventions aux endroits stratégiques. « Le soufflage de la neige en rive et l'utilisation diligente et responsable des sels de voirie diminuent considérablement l'impact de l'entretien hivernal sur notre environnement. La sécurité des usagers demeure notre priorité, mais implique un juste équilibre entre l'effort collectif assuré par la Ville et l'effort individuel d'adaptation aux circonstances des usagers de la route et des piétons », ajoute M. Chartré.

### Le déneigement à Repentigny

Chaque hiver, la Ville de Repentigny assure l'entretien de 475 km de voies de circulation et de 78 km de trottoirs. Le déblaiement débute lorsque les précipitations atteignent environ cinq centimètres au sol. Cependant, avant de déclencher les opérations, le Service des travaux publics tient compte de certains éléments dont l'heure de pointe, le stationnement dans les rues et l'heure de tombée de la neige. Une fois le déblaiement commencé, les travaux se poursuivent de façon ininterrompue. Une opération de déneigement complète requiert environ 4 heures de travail. En règle générale, une bonne bordée de neige nécessite de 3 à 4 jours d'activités.

### Trois temps, trois niveaux

Les circuits de déblaiement ont été conçus en lien avec trois niveaux de service, selon les priorités de passage suivantes :

Niveaux de service	Types de voie de circulation
N1	Artères principales Ex. rue Notre-Dame, boulevard Iberville, boulevard Lacombe, points critiques – zones scolaires
N2	Rues collectrices Ex. chemin de la Presqu'île, rue Beauchesne, rue Basile-Routhier
N3	Rues locales dans les secteurs résidentiels

La priorité est accordée, en premier lieu, aux artères principales, aux corridors scolaires et aux parcours d'autobus du RTCR. Viennent ensuite les rues collectrices et les rues possédant une pente abrupte. Enfin, les rues locales des quartiers résidentiels sont entretenues lorsque les artères et les rues collectrices sont sécurisées.



▲ Lors d'une tempête de neige, restez informés de l'avancement des opérations via notre page Facebook et notre fil Twitter.

### Comportements hivernaux à adopter

Le principe de viabilité hivernale mise sur la collaboration partagée des citoyens, des usagers de la route et des services municipaux dans le bon déroulement des opérations d'entretien hivernales :

- Les automobilistes sont appelés à adapter leur conduite aux conditions de la route, par exemple, en réduisant leur vitesse ou en augmentant la distance entre leur véhicule et celui qui précède. De plus, le respect de la réglementation en matière de stationnement facilite de beaucoup les opérations de déblaiement.
- Les Repentignaises et les Repentignois doivent éviter d'enneiger toute borne d'incendie située en avant ou en bordure de leur terrain ainsi que de souffler, de pousser ou de déposer de la neige sur la chaussée et les trottoirs.

### Train de banlieue

## 160 places de stationnement additionnelles

Depuis le 16 novembre dernier, la Gare Repentigny dispose de 160 places de stationnement additionnelles pour accommoder la clientèle.

Ce second stationnement est situé du côté nord du boulevard Pierre-Le Gardeur, plus précisément au 55, Place des Roseaux, tout juste à proximité de la station de traitement des eaux usées par étangs aérés.

Les utilisateurs peuvent accéder à la gare en empruntant un tunnel piétonnier aménagé sous le pont d'étagement enjambant le boulevard Pierre-Le Gardeur.

Au total, ce sont plus de 570 cases de stationnement qui sont à la disposition des usagers du train de banlieue.



▲ Les usagers du train de banlieue peuvent accéder à la gare Repentigny en empruntant le tunnel piétonnier aménagé sous le pont d'étagement du boulevard Pierre-Le Gardeur.

### Feu et Glace

## Encan en ligne et passeport Activités

**Le Festival Feu et Glace innove une fois de plus en lançant une toute nouvelle activité de financement, son encan en ligne, mettant en valeur les produits et les services d'entreprises de la région de Lanaudière. Le tout en collaboration avec la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, Récréotourisme Repentigny et la Ville de Repentigny.**

Autre nouveauté, le Passeport Activités est en prévente à coût réduit depuis le 15 novembre dans une quinzaine d'endroits. Un concours pour l'attribution d'un crédit-voyage de 1 000 \$ y est rattaché.

Tous les détails au [feuetglace.com](http://feuetglace.com).

Rappelons que la 16<sup>e</sup> édition de ce grand rendez-vous hivernal aura lieu du 6 au 14 février 2016 au parc de l'Île-Lebel.

## Le parc-plage prend forme

Le parc-plage Saint-Laurent commence à prendre véritablement forme!

Les travaux d'aménagement tirent à leur fin. Zone sportive, bâtiment de service, aménagement d'une passerelle en zone littorale, rattachée à la nouvelle piste cyclable, terrasse gazonnée, parasols et chaises, aire de détente et de pique-nique habitent ce nouveau lieu de détente et de récréation en bordure du Saint-Laurent, bientôt à la disposition des Repentignaises et des Repentignois.

La Ville et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), partenaires du projet, procéderont à l'inauguration officielle des lieux au printemps 2016.



▲ Partenaires et dirigeants de l'organisation : M. Michel Beaugard de Récréotourisme Repentigny, Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, Mme Amélie Boivin de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, M. Jean-Yves Lemay, porte-parole de l'événement, M<sup>re</sup> Jean-Sébastien Brunet, président du Festival, M. Claude Robillard, de l'Agence de voyages Robillard, partenaire du concours, M. Richard D'Anjou, M. Réal Laguë et Mme Catherine Pichette, tous trois membres du conseil d'administration de Feu et Glace.

Deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés

## Participez au « vivre ensemble »!

**Il y a sept ans, la Ville de Repentigny s'illustre à travers le Québec en regroupant dans un seul et même document les besoins et les aspirations de tous les membres de la famille. La Politique de la famille et des aînés s'est révélée significative dans l'orientation des actions municipales, permettant notamment d'intervenir concrètement auprès des Repentignois et des Repentignaises. La Ville propose aujourd'hui la deuxième génération de cette politique. Avec de nouveaux enjeux et une réalité adaptée au développement de la municipalité, cette réédition répond aux préoccupations actuelles des citoyennes et des citoyens dans**

**leur vision d'un milieu de vie épanouissant.**

« L'environnement est un facteur déterminant dans le bien-être individuel, familial et collectif. On choisit Repentigny pour sa proximité métropolitaine et sa nature urbaine, mais aussi pour son offre de services personnalisée et constamment bonifiée. La transformation graduelle de notre municipalité au cours des dernières années nous pousse aujourd'hui à repenser nos priorités afin de maintenir ces standards d'excellence. Avec une politique renouvelée, nous nous donnons les outils nécessaires pour permettre aux familles et aux aînés de Repentigny de profiter d'un quotidien agréable et stimulant », explique la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

Réalisée à la suite d'une vaste démarche de consultation citoyenne, la deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés est le reflet d'un dialogue constant avec la communauté. « Plus de 400 familles ont été interrogées tout au long du processus. C'est leur vision d'un milieu de vie favorable, adapté à la réalité de leur quotidien et permettant la conciliation

de leur vie professionnelle, familiale et personnelle, qui a guidé la rédaction de la présente politique. Enrichie par les nombreux témoignages des quelque 75 aînés qui ont pris part au forum MADA au printemps dernier, cette réédition est à l'image des aspirations actuelles de nos concitoyennes et de nos concitoyens de tous âges », souligne Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Familles et aînés, loisirs et vie communautaire.

Quatre grandes orientations, qui s'articulent autour de 13 objectifs, guideront les actions municipales ainsi que celles des organismes partenaires dans diverses sphères d'intervention. Les objectifs sont variés, mais convergent tous vers l'essence d'une seule et même vision, celle de « vivre ensemble ».

### Inculquer des pratiques de saines habitudes de vie au sein des services offerts à la population

Une communauté épanouie se compose nécessairement de citoyens équilibrés et en santé. Consciente des réalités des familles et des aînés québécois en matière de santé, la Ville de Repentigny se joint au mouvement encourageant l'adoption de saines habitudes de vie. Elle repense ainsi sa contribution au mieux-être des familles et des personnes vieillissantes de son territoire.

La Ville de Repentigny s'engage donc à :

- promouvoir les saines habitudes de vie ;
- favoriser le transport actif.

### Favoriser l'enracinement des familles et des ressources du milieu en misant sur leur sentiment d'appartenance à la municipalité et sur la vitalité de cette dernière dans la perspective d'un rapprochement interculturel

Les citoyens établis à Repentigny depuis longtemps, tout comme les nouveaux arrivants, démontrent leur désir de contribuer au développement de la Ville en s'impliquant de diverses façons. Reconnaisante de cet engagement, Repentigny souhaite encourager leur participation au bien-être de la collectivité et leur enracinement.

Ainsi, les trois objectifs suivants deviennent incontournables :

- favoriser la participation citoyenne suivant plusieurs approches ciblant :
  - les enfants ;
  - les adolescents ;
  - les jeunes adultes ;
  - les familles ;
  - les aînés ;
  - les personnes issues des communautés culturelles dans la perspective d'un rapprochement interculturel ;
- permettre aux aînés et à tous les membres de la famille de partager leurs idées ;
- encourager l'implantation d'une diversité de logements à même de favoriser la mixité des Repentignois.

### Intégrer la notion d'accessibilité universelle au sein de l'organisation et des services associés.

L'accessibilité universelle se définit comme un accès sans barrières financières, physiques, géographiques ou socioculturelles. Les assises de la Politique reposent sur ce principe afin que tous les citoyens, peu importe leur statut, puissent jouir d'une qualité de vie optimale.

Cette orientation fait place aux objectifs suivants :

- maintenir une offre d'activités gratuites ou à faible coût ;
- tendre à améliorer l'accessibilité physique des lieux publics par des aménagements et du mobilier urbain ;
- favoriser l'accessibilité au transport collectif intramunicipal et extramunicipal en fonction des besoins de tous les citoyens ;
- assurer le suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

### Travailler à l'amélioration continue de l'offre de services destinés aux familles et aux aînés

Les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les parents qui composent la famille repentignoise présentent tous des besoins différents et des attentes distinctes. Les aînés, quant à eux, forment un groupe hétérogène avec des contraintes, des demandes et des ambitions variées. Face à ce constat, la Ville

réitère son engagement à maintenir, en collaboration avec ses partenaires une offre de services de qualité adaptée aux caractéristiques de sa population. Elle mise également sur l'interrelation des citoyens dans une perspective multigénérationnelle afin d'enrichir son offre de services et, par ricochet, le tissu social de la communauté.

Cette intention se manifeste à travers les objectifs suivants :

- favoriser l'accès des citoyens vulnérables à une qualité de vie ;
- permettre aux familles, aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes et aux aînés de se côtoyer dans des contextes qui leur sont propres ainsi qu'intergénérationnels ;
- faire connaître les services offerts par la municipalité et ses organismes partenaires en utilisant une mixité de moyens adaptés aux particularités des familles et des aînés ;
- suivre l'évolution du profil démographique de la population et des besoins des aînés et des familles.



Participer au  
**« vivre ensemble »**

Ces quatre orientations ainsi que les objectifs qui en découlent seront mis en œuvre par le biais de 58 actions répondant aux priorités énoncées par la communauté. L'implantation de cette deuxième génération de la Politique de la famille et des aînés s'échelonnera sur cinq ans et se fera de concert avec les organismes du milieu.

Visitez le [ville.repentigny.qc.ca/familleetaines](http://ville.repentigny.qc.ca/familleetaines) pour découvrir l'ensemble de la politique.

35<sup>e</sup> édition du Tournoi provincial pee-wee de Repentigny

## Assistez aux finales, les 28 et 29 novembre !

Depuis près de deux semaines, 1 500 jeunes hockeyeurs des quatre coins du Québec se disputent les grands honneurs dans le cadre de la 35<sup>e</sup> édition du Tournoi provincial pee-wee de Repentigny. Au fil des ans, ce rassemblement sportif est devenu un incontournable de la saison hivernale, développant une importante popularité auprès des familles et des amateurs de hockey.

Il n'est pas trop tard pour prendre part à l'événement ! Assistez aux matchs de finales qui auront lieu cette fin de semaine à l'aréna de Repentigny en vous procurant des billets sur place au coût de 5 \$ par jour pour les adultes et de 2 \$ pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans.

L'horaire des parties et les résultats sont disponibles sur le site web de la Ligue de hockey mineur de Repentigny, au [hockeyrepentigny.qc.ca](http://hockeyrepentigny.qc.ca).

◀ Le président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal M. Sylvain Benoit, fièrement accompagné de M. Xavier Chagnon, ancien joueur des Pirates pee-wee B, équipe victorieuse en 2011, tous deux entourés de M. Nicolas Godbout, coordonnateur à la programmation et à la logistique au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, de M. Roger Miron, vice-président à la LHMR, et de M. Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.



## Ringuette Repentigny présente son tournoi provincial

L'Association Ringuette Repentigny présente la 8<sup>e</sup> édition de son tournoi provincial de ringuette du 11 au 13 décembre prochains à l'aréna de Repentigny. Maintenant un incontournable dans ce sport, ce tournoi attire plus de 600 joueuses âgées de 4 à 35 ans en provenance des quatre coins du Québec et de l'Ontario. Venez encourager ces jeunes athlètes qui pratiquent le sport d'équipe le plus rapide sur glace ! Le coût d'entrée pour les spectateurs est de 4 \$ par jour ou de 7 \$ pour les 3 jours. L'admission est gratuite pour les enfants de 10 ans et moins.

## Classée troisième meilleure équipe au Canada dans leur groupe d'âge Toute une saison pour les Olympiques U14 AAA!

C'est à St-John's à Terre-Neuve que s'est clos l'exceptionnelle saison des Olympiques U14 AAA le 12 octobre dernier. Après avoir terminé au premier rang en Ligue de Soccer Élite du Québec (LSEQ) et remporté tous ses matchs en Coupe du Québec, l'équipe de 17 garçons s'est envolée vers l'est du pays afin d'y représenter le Québec aux Championnats canadiens des clubs.

C'est sans trop de mal que les Olympiques ont atteint les demi-finales après avoir remporté leurs trois premières joutes par blanchissage. Ils se sont alors butés à l'excellente équipe de la Colombie-Britannique qui leur a finalement imposé leur première défaite du tournoi, au compte de 1-0. Privés d'une participation en finale, les représentants repentignois ont finalement mis la main sur la médaille de bronze après une victoire de 1-0 face à leurs vis-à-vis albertains.

Félicitations aux Olympiques U14 AAA pour leur saison d'exception !

▼ Les joueurs et les entraîneurs des Olympiques U14 AAA lors des championnats canadiens à Terre-Neuve.



## À l'école Jean-Baptiste-Meilleur Tournoi de hockey intérieur Jeux olympiques spéciaux du Québec

Le 28 novembre, les athlètes des Jeux olympiques spéciaux participeront à la 3<sup>e</sup> édition du tournoi récréatif de hockey intérieur à l'école Jean-Baptiste-Meilleur de Repentigny. Ce tournoi a pour but d'enrichir, par le sport, la vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Au Québec, cela représente plus de 5 500 athlètes qui pratiquent des sports de niveaux récréatifs ou compétitifs. Pas moins de 16 équipes, de 12 à 16 joueurs mixtes âgés entre 14 ans et 50 ans, s'affronteront dans ce tournoi qui se veut amical. Entrée libre.

Inscriptions

## Activités hivernales et de la relâche scolaire

Les inscriptions aux activités hivernales débiteront le mercredi 2 décembre dès 19 h. Les citoyens sont invités à choisir les cours auxquels ils désirent s'inscrire en consultant la brochure Loisirs culture avant la période d'inscription pour en alléger le déroulement.

La brochure a été distribuée par courrier dans l'ensemble des résidences repentignaises et est également disponible à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville, sous la rubrique liens rapides de la page d'accueil.

### Trois manières pour procéder à votre inscription

Il y a trois façons de s'inscrire, par Internet, à partir du mercredi 2 décembre ou par téléphone au 514 687-2656 et en personne, à partir du jeudi 3 décembre

Pour tous les détails, consultez la section *Comment s'inscrire* aux [activites.ville.repentigny.qc.ca](http://activites.ville.repentigny.qc.ca)

## 25 ans pour Mairaines Coup de Pouce

Dans le cadre d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville le 15 octobre dernier, les autorités municipales ont souligné les 25 ans d'existence de l'organisme Mairaines Coup de Pouce.

Rattaché à la Maison de la famille La Parenthèse, Mairaines Coup de Pouce est un organisme bénévole qui a pour objectif d'offrir aux mamans et aux familles de la MRC de L'Assomption des moments de répit pour mieux vivre la maternité.



▲ La mairesse Mme Chantal Deschamps et la présidente de Mairaines Coup de Pouce, Mme Christine Lortie, au moment de la signature du livre d'or. Les entourent, dirigeants de l'organisme, représentants de la députation régionale, de même que les élus Mmes Cécile Hénault, Denyse Peltier et M. Éric Chartré.

# Le bénévolat repentignois chaudement acclamé

Le 17 octobre dernier, le complexe sportif Gilles-Tremblay a revêtu ses plus beaux atours pour accueillir les bénévoles repentignois.

Repentigny y présentait son Gala reconnaissance, un événement annuel visant à mettre en lumière l'apport inestimable des Repentignois et des Repentignaises à leur communauté.

« C'est un moment privilégié pour rencontrer ceux et celles qui l'animent et la mettent en valeur. L'attribution de ces prix est un vibrant témoignage de reconnaissance à leur égard », mentionne Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Dans le cadre de cette activité, six *Prix Reconnaissance* furent attribués, dans autant de catégories. La Ville a aussi souligné l'apport de deux bénévoles émérites en leur décernant à chacun un prix *Coup de cœur*.

## Organismes et événement de l'année

Présentée sous la thématique *Cristallisez vos passions*, l'édition 2015 a notamment permis de reconnaître publiquement le travail et l'engagement de nombreux bénévoles, dont ceux du Club de natation Torpille, qui ont remporté le *Prix Reconnaissance* pour l'organisme de l'année dans la catégorie *Sports et activités physiques*.

De son côté, l'Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec - Secteur des MRC de L'Assomption et Les Moulins, a mérité cet honneur dans la catégorie *Organisme communautaire* alors que les bénévoles de l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAMUSIQUE) l'ont récolté dans la catégorie *Organisme culturel et de loisirs de l'année*.

La Corporation C'Jeune et son événement Mon Festival a, de son côté, remporté les honneurs dans la catégorie *Événement de l'année*.

▼ Un aperçu de la salle et des convives venus souligner l'apport des bénévoles à la communauté repentignoise.



## Repentignois et Repentignaise d'exception

Enfin, M. Marcel Giroux et Mme Nicole Fontaine ont décroché la palme dans les catégories *Repentignois et Repentignaise d'exception*. Monsieur Giroux est notamment actif au Centre à Nous et au Club Lions Repentigny alors que Mme Fontaine est la présidente de l'organisme Regard en Elle.

Précisons que les prix ont été octroyés au terme d'un processus de sélection et d'analyse mené par un jury composé d'élus et de représentants de la communauté.

## Deux coups de cœur

Repentigny a aussi profité de cette soirée thématique pour souligner le travail de deux autres bénévoles émérites, M. Richard D'Anjou et Mme Francine Cinq-Mars, en leur remettant à chacun d'eux un prix *Coup de cœur*.

Monsieur D'Anjou est impliqué dans plusieurs organismes dont Feu et Glace, le Rendez-vous estival Le Gardeur, la Fête nationale et la Fête au Petit Village. Quant à Mme Cinq-Mars, elle est la présidente de Baseball Charlemagne-Le Gardeur (BCL), organisme sportif qui vient de présenter le Championnat canadien 13U au parc Laverdière, un événement ayant connu un immense succès.

Mentionnons que Repentigny compte près de 200 organismes, ce qui représente des milliers de bénévoles qui s'impliquent dans leur milieu de vie.

▼ Le prix de l'organisme culturel et de loisirs de l'année est allé à l'ARAMUSIQUE. Dans l'ordre, les élus Mme Denyse Peltier et M. André Cyr, M. Georges Coiteux et Mme Gisèle Côté, respectivement vice-président et directrice générale et artistique de l'ARAMUSIQUE.



▲ Mme Jocelyne Cordeau, présidente de L'Association des Devenus Sourds et des Malentendants, secteur des MRC de L'Assomption et Les Moulins, nommé *Organisme communautaire de l'année*, a reçu son prix des mains de M. Normand Urbain et de Mme Cécile Hénault, conseillers municipaux.

▲ Le président du Club de natation Torpille, désigné *Organisme sportif de l'année*, M. Patrick Cormier, accompagné des élus repentignois, MM. Raymond Hénault et Sylvain Benoit.

▲ La prestation du cirque *Carpe Diem* a donné lieu à de forts beaux moments.



▲ Deux prix *Coup de cœur* ont été décernés au cours de la soirée, dont l'un à M. Richard D'Anjou, un bénévole impliqué à fond dans plusieurs organismes. Les élus repentignois Mmes Cécile Hénault et Denyse Peltier, ont été chargés de lui remettre son prix.

▲▲ Le titre de *Repentignois d'exception* a été remis à Monsieur Marcel Giroux, notamment président du Centre à Nous, aussi impliqué au Club Lions Repentigny. Mme Chantal Deschamps, mairesse et M. Normand Venne, conseiller municipal et représentant de la Ville au sein du conseil d'administration du Centre à Nous, ont participé à la remise.

◀ Gagnants et finalistes réunis pour la photo de famille.

▼ Un prix *Coup de cœur* est allé à Mme Francine Cinq-Mars, présidente de Baseball Charlemagne/Le Gardeur. Mme Francine Payer et M. Sylvain Benoit l'accompagnent sur cette photo.



▼ Mme Nicole Fontaine, présidente de Regard en elle, a été nommée *Repentignaise d'exception*. Elle est accompagnée de M. Georges Robison, conseiller municipal, et de Mme Deschamps.



▼ La Corporation Jeune Public pour Mon Festival, reconnu à titre d'*Événement de l'année*. Apparaissent dans l'ordre M. Louis-Philippe Lemay, Mme Martine Gendron, conseillère municipale, M. David Magny, président de l'organisme, Mme Miriam Pratte et M. Éric Chartré, conseiller municipal.

Rappel

## Règlementation à l'égard du stationnement de nuit

Le Service de police de la Ville de Repentigny rappelle aux automobilistes qu'il est interdit de se stationner dans les rues de la ville, entre minuit et 7 h, du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars de chaque année. Cette mesure permet un déneigement et un épandage d'abrasifs efficaces, tout en favorisant la visibilité sur les routes.

Ces stationnements de parcs municipaux sont à la disposition des citoyens et visiteurs entre minuit et 7 h :

- Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas)
- Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré)
- Champigny (225, rue Champigny)
- De la Paix (170, rue De Berthier)
- Des Moissons (935, rue Beauchesne)

- Du Moulin (1055, rue Rachel)
- Entramis (655, boul. L'Assomption)
- Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier)
- Île-Lebel (396, rue Notre-Dame)
- Laforest (175, rue Lorange)
- Larochelle (366, rue Marquis)
- Laverdière (200, rue St-Paul)
- Rivest (685, boul. Iberville)
- Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame)
- Thifault (457, rue Robillard)

## Où recycler vos produits électroniques?

Grâce à l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE), les Repentinois peuvent désormais se départir gratuitement de leurs produits électroniques à l'écoparc de Repentigny (336, rue Charles-Marchand). Vous pouvez y amener ordinateur, télévision, téléphone, imprimante, console de jeux vidéo et bien d'autres. Pour connaître la liste complète des produits électroniques acceptés, visitez le : [recyclermeselectroniques.ca/qc](http://recyclermeselectroniques.ca/qc). L'ARPE s'assure de gérer les produits électroniques en fin de vie utile en vertu des normes environnementales les plus rigoureuses.

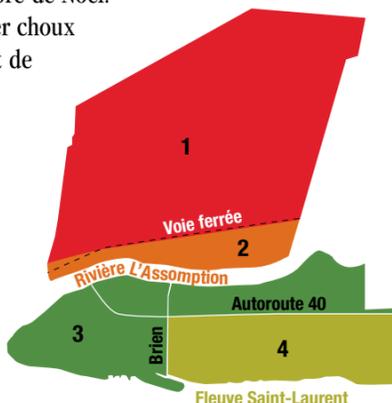


## Modification à l'horaire des collectes pour la période des Fêtes

Prenez note qu'en raison des congés des Fêtes, la collecte des ordures du vendredi 25 décembre (secteurs 1, 2 et 4) sera devancée au jeudi 24 décembre et celle du vendredi 1<sup>er</sup> janvier (secteurs 1, 2 et 4) est devancée au jeudi 31 décembre. Notez qu'aucun changement n'est apporté à l'horaire de la collecte sélective; elle se déroulera donc le mardi 22 décembre pour le secteur 1 et le mercredi 23 décembre pour le secteur 3 ainsi que le mardi 29 décembre pour le secteur 2 et le mercredi 30 décembre pour le secteur 4.

Profitez des collectes sélectives du temps des Fêtes pour réduire vos déchets et recycler les boîtes de carton et le papier d'emballage (sauf le métallique) mis de côté lors du dépouillement de l'arbre de Noël.

N'oubliez pas de retirer choux et rubans. Au moment de déballer les cadeaux, gardez sous la main un sac de plastique transparent pour inciter vos invités à y déposer leurs matières recyclables.



## La collecte des résidus verts terminée pour 2015

Suivant la fin de la chute des feuilles d'automne, la collecte des résidus verts s'est terminée les 17 et 18 novembre derniers, selon les secteurs de la Ville. Après ces dates, les résidus verts prendront le chemin de l'enfouissement. Afin de l'éviter, les Repentinois peuvent s'en défaire en les apportant aux écoparcs du territoire, où ils seront transformés en compost. La collecte des résidus verts sera offerte à nouveau au printemps prochain. Surveillez notre site Internet pour connaître les dates officielles du retour de cette collecte. Vous y trouverez prochainement votre calendrier environnemental 2016, un précieux outil auquel vous référer. Consultez sinon l'application *Mes services municipaux* pour connaître les dates des collectes pour votre secteur.



Soyez informé en cas de situation d'urgence

## Inscrivez-vous au système automatisé de messagerie (SAM)

SAM est un système d'appels téléphoniques qui permet de rejoindre les citoyens en cas de mesures d'urgences ou de situations exceptionnelles (avis d'ébullition, inondation, évacuation, etc.). Afin de vous assurer d'être rejoint, rendez-vous sur le site Internet de la Ville et cliquez sur l'onglet SAM qui se trouve dans les liens rapides. Vous pourrez ainsi valider vos coordonnées ou vous inscrire. Les coordonnées sont strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'en cas d'alertes.

## Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 8 décembre 2015, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

	<b>District 1</b> André Cyr 450 585-3410 <a href="mailto:cyra@ville.repentigny.qc.ca">cyra@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 2</b> Georges Robison 450 654-9746 <a href="mailto:robisong@ville.repentigny.qc.ca">robisong@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 3</b> Denyse Peltier 450 581-5733 <a href="mailto:peltierd@ville.repentigny.qc.ca">peltierd@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 4</b> Cécile Hénault 450 654-3046 <a href="mailto:henaault@ville.repentigny.qc.ca">henaault@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 5</b> Éric Chartré 514 743-9961 <a href="mailto:chartree@ville.repentigny.qc.ca">chartree@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 6</b> Sylvain Benoit 514 602-4793 <a href="mailto:benoits@ville.repentigny.qc.ca">benoits@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 7</b> Raymond Hénault 450 581-0319 <a href="mailto:henaultr@ville.repentigny.qc.ca">henaultr@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 8</b> Normand Venne 450 585-6497 <a href="mailto:vennen@ville.repentigny.qc.ca">vennen@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 9</b> Martine Gendron 450 721-6699 <a href="mailto:gendronm@ville.repentigny.qc.ca">gendronm@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 10</b> Bruno Villeneuve 514 266-2987 <a href="mailto:brville67@hotmail.com">brville67@hotmail.com</a>
	<b>District 11</b> Francine Payer 450 582-7711 <a href="mailto:payerf@ville.repentigny.qc.ca">payerf@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 12</b> Normand Urbain 450 585-3221 <a href="mailto:urbainn@ville.repentigny.qc.ca">urbainn@ville.repentigny.qc.ca</a>

### Ville de Repentigny

**URGENCES** Police – Incendie – Ambulance 9-1-1  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000  
[ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)  
[communication@ville.repentigny.qc.ca](mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca)

<b>Centre Laurent-Venne</b>	450 657-4877
<b>Centre récréatif</b>	450 657-8988
<b>Commentaires et requêtes</b>	450 470-3140
<b>Complexe sportif Gilles-Tremblay</b>	450 585-1661
<b>Cour municipale</b>	450 470-3500
<b>Ordre du jour</b>	450 470-3141
<b>Transport - horaires</b>	1 866 755-2917
<b>Transport - plaintes</b>	450 470-3860
<b>Travaux publics</b>	450 470-3800
<b>Urbanisme / Permis / Inspections</b>	450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.  
 Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**  
**Imprimerie Jacques Ross**  
**Postes Canada**  
**36 000 exemplaires**

